

# Groupement Départemental de la Gendarmerie Nationale

## Sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP)

Le Colonel MONTMORENCY, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale des Côtes d'Armor a adressé une correspondance à Monsieur Loïc RAOULT, Président de l'AMF 22, visant à sensibiliser les élus sur la sécurité des lieux accueillant du public.

Des dispositifs particuliers existent. C'est pourquoi nous invitons les Maires des communes implantées en zone de compétence exclusive de la Gendarmerie à se rapprocher, s'ils le souhaitent, du commandant de leur brigade locale afin de **bénéficier d'une expertise** sur le sujet.